

L'hon. M. MARTIN: Il s'agit de l'aide qu'accorde le Service d'information canadien au ministère des Affaires des anciens combattants, aux trois ministères de la Défense, ainsi qu'à celui du Travail en vue de renseigner les militaires sur les avantages que leur offrent les mesures visant les anciens combattants. Nous recevons encore un grand nombre de demandes de renseignements de la part des anciens combattants, et comme l'honorable député qui a servi son pays avec tant de distinction le sait, ce service, outre les autres avantages qu'il offre aux anciens combattants, leur fournit des renseignements quant aux privilèges et aux occasions dont ils peuvent se prévaloir en vue de leur rétablissement dans la vie civile. Connaissant aussi bien le problème, et en raison de ses observations convaincantes d'hier soir, l'honorable député se rend compte, j'en suis sûr, de la nécessité de ce service.

M. MASSEY: Je note que le crédit qui était de \$640,000 l'an dernier a été réduit à \$242,000, soit une diminution des deux tiers. Le ministre est-il certain que cette somme soit suffisante?

L'hon. M. MARTIN: On a accompli la plus grande partie de la besogne l'an dernier, de sorte que le travail n'a plus qu'à suivre son cours.

M. MASSEY: Je suppose qu'il en a coûté environ \$400,000 pour établir le service et que la somme de \$242,000 représente les frais d'exploitation. Il n'y aura aucune diminution du travail.

L'hon. M. MARTIN: En effet.

(Le crédit est adopté.)

593. Comité d'information sur l'alimentation, \$110,000.

M. BRACKEN: Voilà un nouveau crédit; il y aurait lieu de l'expliquer.

L'hon. M. MARTIN: Comme l'honorable député le sait, le Canada a entrepris d'aider les pays qui se trouvaient dans le besoin. Ce crédit vise l'aide que rend le Service d'information canadien, par l'intermédiaire du comité interministériel, en vue de reconnaître plus efficacement les besoins et les fins que comportaient nos engagements envers les autres nations en ce qui a trait au ravitaillement.

M. GRAYDON: Sauf erreur, l'idée est de faire connaître aux producteurs canadiens la nécessité de ravitailler les autres nations en ces temps critiques. Est-ce l'un des objets?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Je fais partie du comité du cabinet qui est chargé de cette tâche. J'ai l'impression qu'on a accompli du travail semblable à celui qu'exécute

[M. Massey.]

le Service d'information canadien, et s'il avait fallu acquitter le coût d'une proportion sensible de ces travaux, la somme requise aurait fortement dépassé celle du crédit.

Les organismes religieux, les clubs sociaux, les associations féminines nous ont beaucoup aidé au cours de la campagne qui a duré trois ou quatre mois, et durant laquelle nous avons invité la population canadienne à conserver les vivres, afin que nous puissions en expédier le plus possible outre-mer. Divers groupements religieux et sociaux avaient mené des campagnes en vue d'obtenir des vivres et de les expédier outre-mer; nous avons jugé que ce n'était pas le moyen le plus efficace de soulager la disette qui existait dans les pays dévastés. Nous étions d'avis que si les Canadiens consentaient à se priver en vue de fournir autant de vivres que possible aux organismes qui faisaient des envois massifs outre-mer, nous aiderions davantage à remédier à la pénurie de vivres dans ces pays. Je sais personnellement qu'un grand nombre de bénévoles ont travaillé sans relâche à cette fin. L'honorable député a sans doute remarqué dans les journaux certains tableaux indiquant le nombre de coupons de viande donnés par la population; ces coupons autorisaient la population à se procurer certaines quantités de viande, mais les consommateurs nous remettaient les coupons de surplus, nous permettant ainsi d'expédier plus de viande outre-mer. J'avoue que lorsqu'on nous apprenait à chaque réunion qu'on avait dépensé ces sommes, nous en étions tous étonnés, mais, après avoir examiné à fond toutes les dépenses, nous en venions à la conclusion qu'il fallait nécessairement les permettre si nous voulions que la campagne réussisse intégralement; nous étions convaincus qu'on ne dépensait rien inutilement.

M. GRAYDON: La déclaration du ministre me satisfait entièrement en ce qui concerne la ligne de conduite du Gouvernement. A mon sens, la meilleure façon de fournir des vivres aux nations du monde serait de verser aux cultivateurs canadiens un prix convenable pour leurs produits, en vue de favoriser la production.

M. BRACKEN: Ce crédit, relatif au Comité d'information sur l'alimentation, est inscrit au budget du Conseil privé. Le ministre en a exposé l'objet; pourrait-il nous dire de qui en relève l'administration?

Le très hon. M. ST-LAURENT: Du comité du cabinet chargé de l'organisation de cette partie de la campagne dont le Service d'information canadien a acquitté le coût. Mais les comptes ont été remis régulièrement au comité du cabinet et le comité du Gouvernement a toujours approuvé les sommes destinées à la radio et aux autres formes d'an-